

La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – janvier 2024 – Edition n°30

Spéciale vœux

Tradition oblige, la cérémonie des vœux du maire s'est déroulée mercredi 17 janvier au foyer rural.

La soirée a commencé par les instructions de nos deux hôtes d'Air Chaumes en Brie, Noémie et Louise, accompagnées de leur interprète déjanté Lucas. Elles nous ont invités à bien suivre les consignes de sécurité du vol 77390 afin que le trajet se passe au mieux, surtout pour les VIP présents durant le vol !



Une entrée en matière enjouée et pleine d'humour, mise en scène par le CDA (coin des ados) afin de nous mettre en condition pour suivre les discours à venir.

Un certain nombre de personnalités nous ont fait l'honneur de leur présence : Pierre CUYPERS, sénateur de Seine-et-Marne, Jean-François PARIGI, président du Conseil départemental et Daisy LUCZAK 2ème vice-présidente, Jean-Marc CHANUSSOT, conseiller départemental, Christian POTEAU, président de la communauté de communes Brie des rivières et châteaux, le commandant Cyril LEBLANC, commandant la compagnie de gendarmerie de Melun, l'adjutant-chef Jean-Noël LERIA représentant l'adjutant-chef Bruno TRIBOUX, commandant la brigade territoriale de Chaumes et l'adjutant-chef Ludovic PICHON, commandant le CPI de Chaumes. Michelle PEYRON, députée, empêchée, s'était excusée.

Participaient également à la cérémonie de nombreux Calmétiens, commerçants, artisans, responsables des associations calmétiennes, de nombreux maires des communes avoisinantes et les représentants des autorités civiles et militaires.

Après avoir remercié de leur présence, en son nom et au nom du conseil municipal, l'ensemble des participants, François Venanzuola a évoqué un certain nombre de sujets, notamment les faits marquants de l'année écoulée, la situation financière de la commune, le bilan 2023 et les perspectives 2024. Vous retrouverez, dans les pages suivantes, l'intégralité de son discours.

Comme à l'accoutumée et sous le signe de la convivialité, un vin d'honneur a clôturé la cérémonie. L'ambiance musicale était assurée par Eloïse et Bénédicte, du conservatoire Couperin.

Vous retrouverez en page 8 le calendrier des manifestations à venir ainsi que la voix de l'opposition.



C'est un véritable plaisir pour moi et pour le conseil municipal de vous retrouver à l'occasion de cette cérémonie des vœux. Elle constitue un moment privilégié qui permet aux élus, aux acteurs institutionnels, économiques et associatifs de se rencontrer, de pouvoir échanger et de travailler ensemble. Ce temps de partage est toujours un plaisir.

Ce moment me réjouit d'autant plus qu'il intervient dans un contexte national et international empreint d'incertitudes et de tensions.

Il faut dire que l'année qui vient de se clore a été, à cet égard, une année bien éprouvante.

Éprouvante au niveau international, marquée par l'aggravation et la résurgence de conflits en Europe et à ses portes. Je pense bien sûr à la situation géopolitique avec la guerre en Ukraine qui perdure depuis près de deux ans et plus récemment au conflit au Proche-Orient entre Israël et le Hamas et aux conséquences tragiques pour les populations civiles.

Éprouvante au niveau national : le terrorisme, porté par une idéologie barbare, qui, à nouveau cette année, a endeuillé notre pays. À Arras au lycée Gambetta où Dominique Bernard, un professeur de français, a été cruellement poignardé sur son lieu de travail en tentant d'arrêter un ancien élève armé d'un couteau. À Paris récemment, sur le pont de Bir-Hakeim où un touriste a été assassiné à l'arme blanche, alors qu'il visitait la ville lumière !

Bien sûr, j'ai une pensée émue pour ces victimes de la barbarie et pour leurs familles, à qui on a dû expliquer que les assassins étaient connus pour leur dangerosité, fichés S, mais laissés libre d'agir au nom de principes sans doute difficiles à comprendre face au drame qu'ils vivent.

Je tenais à souligner les faits graves qui se sont déroulés dans notre pays cette année. L'été 2023 a été marqué par un cycle inédit de violences. Ces émeutes ont fait de considérables dégâts matériels.

Notre commune a été épargnée, mais cela n'a pas été le cas pour nombre de nos voisins qui ont eu moins de chance.

Ces déchaînements de violences, qui se sont retournés parfois contre des élus et leurs familles sont inacceptables. Je pense évidemment à Vincent JEANBRUN, notre confrère de l'Haÿ-les-Roses.

C'est une remise en cause de nos instances démocratiques, de nos institutions, à laquelle nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous habituer.

Mon cher Jean-François, récemment, dans une de tes interventions, tu évoquais très justement les difficultés du mandat de maire, du désenchantement autour de la fonction. C'est le ressenti que l'on peut en avoir en effet. C'est également le constat que l'on peut faire : les démissions des maires et de leurs adjoints sont en hausse. D'ailleurs, trois des communes limitrophes de Chaumes ont changé d'édile en cours de mandat.

J'en profite pour féliciter M. Champain, nouveau maire de Ozouer-le-Voulgis et M. Meideros, nouveau maire de Guignes.

Personnellement, je ne parlerais pas de désenchantement, je qualifierais cela plutôt de « **fatigue républicaine** ».

Ce qui devient compliqué, ce n'est pas la relation avec les administrés, ce serait même plutôt la partie agréable de la fonction, c'est surtout gérer les lourdeurs et la complexité des procédures.

L'incohérence parfois des contraintes administratives et la période de la pandémie sont riches en exemples de toutes sortes ; et surtout, les réformes fiscales successives de l'État qui ne cessent de réduire l'autonomie des collectivités locales. La baisse importante des dotations, l'augmentation des charges... tout cela devient compliqué à mettre en équation.

Malgré tout, c'est une mission que nous avons acceptée avec enthousiasme, qui s'avère parfois délicate, mais oh combien passionnante !

Après ces considérations plus globales, revenons à Chaumes.

Malgré les contraintes du début de mandat, nous avons respecté globalement notre carnet de route. De cela, nous pouvons être fiers.

C'est avec sérénité et optimisme que nous avons abordé la deuxième partie de notre mandat. Nous poursuivrons nos engagements de façon responsable et avec la prudence qui nous caractérise.



La gestion des finances communales

La gestion responsable et rigoureuse que nous menons depuis notre prise de fonction en 2018, nous a permis de rétablir la situation financière désastreuse dont nous avons héritée et de sortir du réseau d'alerte dans lequel nous nous trouvions.

Aujourd'hui, nous avons retrouvé une situation normale, avec un résultat excédentaire, mais il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour que la situation soit vraiment stable pour notre collectivité.

D'ores et déjà, je peux vous annoncer que l'année 2023 est à nouveau excédentaire. Cette capacité d'autofinancement nous a permis d'amortir l'impact de l'inflation et surtout de l'explosion des dépenses énergétiques.

C'est bien, mais je le répète chaque année, nous ne pouvons pas nous en contenter. La situation reste fragile, nous devons rester prudents compte tenu du contexte économique incertain, de la perte d'autonomie sur le levier fiscal, qui est de moins en moins local, et de la dépendance de plus en plus nationale.

Il nous faudra encore réduire l'endettement et surtout maîtriser les dépenses de fonctionnement pour envisager l'avenir avec sérénité.

Malgré cela, je proposerai au conseil municipal pour la 5^e année consécutive de ne pas augmenter **les taux** de la fiscalité pour 2024. **Je précise bien les taux**, car les bases définies par l'État augmenteront encore cette année d'environ 4%.

Pour 2024, sur le plan budgétaire, nous n'innoverons pas, nous gardons nos 3 axes prioritaires :

- ▶ Stabilité de la fiscalité,
- ▶ Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- ▶ Diminution de l'endettement.

Le bilan 2023

Je vous rassure, je vais vous présenter succinctement, sans rentrer dans le détail, les actions majeures qui ont été menées en 2023 :

- ▶ La réalisation de la place de retournement du chemin des plantes à Arcy a permis aux camions de la SEPUR de ramasser les poubelles devant chaque habitation et surtout supprimé les containers insalubres à l'entrée du chemin.
- ▶ L'achèvement de la première phase des travaux de viabilisation du lotissement communal « Allée du Dr GLIKSMAN » nous a permis de pouvoir vendre 8 lots, ce qui représente un peu moins que la moitié du programme. Certaines constructions sont déjà bien avancées. Afin de préserver la voirie, la couche de finition se fera à l'achèvement des constructions.
- ▶ La partie contractuelle des travaux énergétiques de la mairie a enfin été terminée. Elle prévoyait notamment le remplacement des fenêtres, les travaux d'isolation et climatisation. Certains travaux de finition seront réalisés en régie par les services techniques de la mairie. Nous serons enfin dotés :
 - d'une salle des mariages et du conseil municipal aux normes d'accessibilité et de dimensions adaptées à l'expansion attendue de notre commune,

- d'une salle dédiée aux archives et de bureaux pour les services techniques, d'urbanisme et pour le CCAS, répondant également aux normes d'accessibilité,
 - et surtout d'un réfectoire équipé d'une cuisine pour le personnel.
- ▶ Le changement progressif de l'éclairage public par LED. En 2023, toute la traversée de Chaumes intra-muros (D402) en a été pourvue.
 - ▶ Nous avons refait le revêtement de sol de la cour de l'école maternelle, dégradé, gondolé par des racines envahissantes. A notre grand regret, nous avons dû abattre trois arbres, que nous replanterons au plus vite, mais nous devons patienter avant de bénéficier de l'ombrage auquel nous étions habitués.
 - ▶ Nous avons entamé les travaux de peinture de l'école élémentaire. Ces Travaux sont réalisés en régie, ils se font pendant les périodes de vacances scolaires.
 - ▶ L'étanchéité de l'école élémentaire a été refaite en partie. Elle n'en pouvait plus, 30 ans ce n'est pas mal.
 - ▶ La rénovation de logements communaux par les services techniques. Cela permet, d'une part de rénover le patrimoine communal et leur location apporte des recettes complémentaires pour la commune.

La réalisation et la réussite des projets que je vous ai présentés ce soir, ont été possibles grâce à l'engagement de l'équipe qui est à mes côtés depuis le début, mais ce soir je tiens à remercier tout particulièrement mon premier Adjoint Emmanuel ANTHOINE, qui est en charge, entre autres, des travaux, ce qui n'est pas la tâche la plus simple, et qui les gère de façon exemplaire.

Ce sont ces mêmes principes qui guident notre action en matière de solidarité. Je veux saluer les actions menées par le comité communal d'action sociale et Stéphanie DUMENIL, adjointe au social. Contrairement à une idée reçue, le CCAS, ne se contente pas de donner des aides aux familles les plus en difficulté, il accompagne également les personnes dans nombre de démarches administratives.

En plus, je ne vous l'apprends pas, le CCAS organise tout au long de l'année, un certain nombre d'animations en direction des personnes âgées avec pour point d'orgue, le repas des anciens.

A l'évidence le caractère confidentiel de son travail m'empêche de lister ses actions, mais vous pouvez me croire, il ne chôme pas.

Merci à l'ensemble des acteurs, bénévoles, personnel communal et élus, qui œuvrent dans l'ombre au sein du CCAS et particulièrement à Stéphanie.

Nous avons dû, également, consacrer une partie de notre énergie et notre argent à traiter les procédures judiciaires dont nous avons héritées en 2018 et qui, je le crains, peuvent coûter très cher à notre commune.

J'arrête là ce petit retour en arrière, qui n'est qu'une partie de ce qui a été fait, pour me projeter sur 2024 qui sera également une année riche en événements et en investissements.



Les perspectives pour 2024

Je vais vous dresser une liste non exhaustive des projets que nous souhaitons engager.

- ▶ La rénovation et la remise en valeur de l'église St Pierre qui deviennent très urgentes au vu des fuites de toiture. Nous sommes en attente des subventions de la DRAC et de la région qui dépendront du diagnostic d'archéologie préventive. C'est un projet ambitieux pour Chaumes, qui prévoit, au-delà de la remise en état nécessaire du bâti, l'aménagement du parvis de l'église et la restructuration du quartier.

C'est un très beau projet, réalisé par le cabinet d'architecte AEDIFICIO. Nous sommes au stade de confirmation des subventions sans lesquelles rien ne sera possible.

- ▶ La poursuite de l'entretien des routes, mais dans des proportions moindres que celle des années précédentes. Les routes envisagées sont prioritairement le chemin des cantines, le chemin des plantes et la route de Courtomer avec l'aide du département.
- ▶ La finalisation de la rénovation de l'étanchéité de l'école élémentaire.
- ▶ La poursuite de la rénovation de logements communaux par les services techniques.
- ▶ La création d'un commerce en centre-ville avec la rénovation d'un local désaffecté et un logement attenant. L'objectif de ce projet est de consolider le commerce de proximité et de rénover et conserver le bâti existant.
- ▶ L'étude et les travaux d'aménagement de sécurisation des voies, pour réduire la vitesse et améliorer le stationnement. Cela se fera en concertation avec les riverains.
- ▶ L'achat d'un terrain en vue du déplacement des services techniques et du CPI de Chaumes.
- ▶ La mise en place de la vidéo protection qui a pris un sérieux retard, dû à un problème technique, lié à la fibre, qui va être résolu en ce début d'année.

Il y a, enfin, un projet qui me tient particulièrement à cœur, c'est l'aménagement de l'espace naturel sensible qui se situe sur les coteaux de l'Yerres en limite avec la commune d'Argentières. Nous avons actuellement à disposition 11 hectares sur les 53 hectares que représente l'ENS.

Nous sommes en pleine réflexion sur le sujet, avec une commission élargie.

Plusieurs pistes sont à l'étude, un verger pédagogique, de l'apiculture en réinsérant les abeilles noires, la création de pontons pour les pêcheurs sur les berges de l'Yerres, la création de chemins pédagogiques qui seraient reliés aux chemins de randonnée existants.

L'objectif étant de pouvoir mettre cet espace naturel à disposition de tous.

Pour cela j'en appelle à toute les bonnes volontés.

En résumé, il y a du travail, des projets, il reste à trouver les moyens financiers pour les réaliser. Je ne vais pas m'étendre sur le sujet mais les possibilités se réduisent.

En 2024, nous continuerons ce qui est engagé mais vous l'aurez compris, la raison l'emportera, nous serons prudents sur les projets à développer le temps de voir clair. Ils seront tributaires de la situation financière et des aides qui nous seront attribuées.

La communauté de communes Brie des rivières et châteaux

La communauté de communes, c'est malheureusement encore trop souvent la grande méconnue des habitants. C'est le rôle du maire de communiquer sur ses compétences et ses projets.

Elle prend un rôle grandissant dans notre vie quotidienne, avec la gestion de nombreuses compétences importantes et incontournables :

- l'eau potable et l'assainissement
- le développement économique
- l'aménagement de l'espace
- les ordures ménagères

C'est une structure qui vient en complément de la commune. Elle nous permet de mettre en œuvre des actions et des projets structurants qu'une commune ne pourrait pas réaliser seule et qui dépassent les frontières géographiques communales.

Le déploiement de la fibre bien sûr, qui a rendu notre président, Christian POTEAU très populaire à Chaumes (pas autant que Stéphanie, mais en bonne position) et plus récemment le gymnase du collège de Coubert, collège financé par le département et qui est vraiment une belle réalisation.

Et même si notre alliance fut un peu forcée par le législateur, en dépit de nos différences et de nos hésitations, nous avons su nous entendre et cela on le doit principalement à notre président, qui a énormément œuvré en ce sens et ce n'a pas été une tâche facile.

Désormais nos destins sont liés, nous devons œuvrer aujourd'hui au développement de notre territoire pour le rendre vivant et attractif.

Ce ne sont pas les besoins et les projets qui manquent pour notre territoire, mais comme pour beaucoup, les finances.

Nous avons fait le choix d'une approche financière prudente, en attendant de pouvoir engager enfin pleinement le développement économique sur la ZAC des Bordes à CRISENOY.

Concernant Chaumes, le déplacement de la station d'épuration est en bonne voie ; le démarrage des travaux est prévu pour juillet 2024 avec une mise en service en juin 2026.

C'est un ouvrage important avec une capacité de 3 600 équivalent habitants et un volet paysager pour permettre une meilleure intégration dans le site. À terme, il est prévu également la démolition des stations du bourg et de Forest.

C'est un projet conséquent également financièrement pour la CC, je tiens à t'en remercier Christian ainsi que Jean-Marc CHANUSSOT notre vice-président, qui a en charge cette compétence.

Je tiens également à remercier Jacques-Pierre et Mauritz QUAAK pour leur coopération dans ce projet qui a grandement facilité son aboutissement.

Toutes nos actions, toutes nos réalisations ne seraient pas possibles sans l'engagement professionnel de l'ensemble des agents communautaires qui nous accompagnent. Je les en remercie chaleureusement.

Remerciements

Parmi tous les remerciements qu'en pareille circonstance il est d'usage d'adresser, je voudrais commencer par nos partenaires institutionnels : l'Etat par le biais de la préfecture, la Région, le Département, la communauté de communes. Sans leurs aides techniques et financières, nombre de nos projets n'auraient pu aboutir.

Je me fais l'interprète de l'ensemble du conseil municipal pour renouveler notre reconnaissance et nos remerciements à notre personnel communal, les 46 agents de la commune qui contribuent, chacun dans son domaine, à la réussite de nos actions et de nos projets et qui assurent, au quotidien, leur mission de service public.

Je souhaite remercier et saluer ce soir M. Maurice POLLET, qui nous quitte pour prendre une retraite bien méritée après 15 ans de bons et loyaux services au sein de notre commune, en tant que directeur administratif et financier. Il a passé le relai à Marion DUPUIS, qui a repris le flambeau. Je lui souhaite la bienvenue à ce poste et la meilleure réussite dans cette tâche, oh combien importante pour la commune.

Je tiens tout particulièrement à remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux, professionnels et bénévoles, qui s'investissent pour notre commune et participent à son dynamisme : les commerçants, les artisans, les chefs d'entreprise, les professions libérales ainsi que les présidents et bénévoles du monde associatif. Par leurs actions, ils renforcent le lien social et contribuent à améliorer notre qualité de vie.

Ces vœux sont l'occasion de montrer toute notre reconnaissance et de formuler des remerciements, à ceux qui, comme les élus que nous sommes, servent la communauté. Je pense, bien entendu, à nos sapeurs pompiers du centre d'incendie et de secours de Guignes ainsi qu'au CPI de Chaumes, aux gendarmes de la brigade territoriale de Chaumes-en-Brie, aux enseignants de nos écoles et du collège. Merci pour votre engagement à servir la population, chaque jour et à chaque instant.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à mon équipe qui m'accompagne depuis plusieurs années et qui a permis de mener à bien tous ces nombreux projets que je vous ai présentés ce soir. Le merci, que je souhaite vous adresser ce soir, revêt, en plus du respect pour votre engagement, toute la gratitude que j'ai pour vous, pour le travail accompli, pour votre dévouement, votre confiance et votre soutien sans faille.

Je profite également de ce moment pour mettre en avant celles et ceux qui nous accompagnent. L'engagement des élus impacte souvent leur vie de famille, réduit le temps de vacances parfois, cela engage longtemps et beaucoup. Merci donc à nos maris, compagnes, épouses et enfants pour leur grande patience et leur esprit de partage.

Un grand merci à Christel, Marie-France et Tristan qui ont travaillé sans relâche pour l'organisation de cette soirée.

Conclusion

Vous le voyez, notre village bouge ! Les projets sont nombreux, nos ambitions intactes, notre volonté affirmée. Il y aurait encore tant de choses à dire. Et je suis conscient que beaucoup d'actions mériteraient d'être abordées et développées mais je vous rassure, ce ne sera pas ce soir.

Faisons de 2024 une année riche de succès pour notre commune.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente à chacune et à chacun d'entre vous, en mon nom et en celui du conseil municipal, mes vœux chaleureux, de bonne et heureuse année, pour vous-mêmes et pour vos proches.

Qu'elle soit douce, agréable, remplie de joie, de petits et grands bonheurs. Puissent la santé, la réussite dans vos projets vous accompagner tout au long de l'année.

Enfin, que cette année vous préserve des peines, des malheurs et des difficultés.

Belle et heureuse année 2024. Prenez bien soin de vous et de tout un chacun.

Je vous remercie.

Votre maire

F. Venanzuola



Les manifestations à venir



10 mars 2024 :



Nettoyage des chemins organisé par Les baladins de la Brie et Bâtons et sac à d'eau.

10 mars 2024 :



Loto organisé par ArtCom à la ferme de Forest.

23 et 24 mars 2024 :



Bourse aux vêtements d'été au foyer rural.

La voix de l'opposition

Chers Calmétiens,

L'année 2023 a été marquée par des événements nationaux et internationaux inquiétants.

A Chaumes-En-Brie, nous vous avons régulièrement fait état des dossiers qui ne trouvent pas d'issue, et espérons que 2024 sera l'année de l'avancée. Nous espérons l'arrivée d'un médecin, l'arrivée des caméras (prévues depuis 2 ans), des habitants dans les nouvelles constructions (qui peinent à se vendre), un arrêt de l'urbanisation, le redynamisme du conservatoire, la rénovation de l'orgue et la concrétisation du projet de valorisation du Parc de Meaux à laquelle nous participons.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024 !

Mathieu ARLANDIS ,Camille ETOURNEAU, Emmanuel DEPOTS

@chaumes réussir avec vous : chaumes.reussiravecvous@gmail.com

PUBLICATION DE LA MAIRIE DE CHAUMES-EN-BRIE

PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE

www.chaumesenbrie.fr



Mairie de Chaumes en Brie

Application sur smartphone



IMPRIMÉ PAR IDN - 01 64 08 01 15

Papier issu des forêts gérées durablement